

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE MAI 2016 tenue le 6 juin 2016
au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Josée Audet

Alexandre Guay

Éric Guillemette

Mario Cantin

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI
4. COMPTES À PAYER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE LA RUE DU CAPITAINE ET L'INFRASTRUCTURE DE LA RUE GÉRARD TANGUAY
 - 5.2 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE DE L'ENTRÉE DE LA RUE DU PIERRE-LAVALLÉE ET D'UNE AIRE DE DÉPÔT DE NEIGE SUR LA RUE DU MUGUET
 - 5.3 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE RAPIÉÇAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ ET AUTRES TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE
 - 5.4 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS (V16-021)
 - 5.5 NETTOYAGE DE LA PLAGE ET LOCATION DE TOILETTES (V16-020)
 - 5.6 ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE DE L'USINE D'EAU (E16-004)
 - 5.7 PIÈCES POUR RÉPARATION DE LA LIGNE DE CHLORE (E16-004)
 - 5.8 REMPLACEMENT D'UN JEUX SUR RESSORT, PARC DE LOISIRS (L16-008)
 - 5.9 MESURE D'ACCUMULATION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS (E16-003)
6. URBANISME
 - 6.1 NORMALISATION 24, RUE PRINCIPALE EST (U16-005)
 - 6.2 RÉNOVATION 39 BOUL. BLAIS EST (D16-118)
 - 6.3 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE ISOLÉ, 407 BOUL BLAIS EST (D16-057 ET D16-097)
 - 6.4 RÉNOVATION ET CHANGEMENT D'USAGE D'UN BÂTIMENT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, 49 RUE PRINCIPALE OUEST (D16-096)
 - 6.5 AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, 41 RUE PRINCIPALE EST (D16-073)
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 REMBOURSEMENT DE FRAIS DE COMMUNICATIONS MOBILES, EMPLOYÉ MUNICIPAL
 - 7.2 RÉGULARISATION DES LOTS 3 476 974 ET 3 476 975 (U16-005/2^e RÉOLUTION)
 - 7.3 FRESQUE TROMPE-L'OEIL AU SOL SUR LE QUAI DU PARC FLUVIAL
 - 7.4 ACHAT DE CHAISES DE TYPE « ADIRONDAK » POUR LA PISCINE
 - 7.5 MINI TOURNOI RÉBECCA RUEL, AVANCE DE FONDS ET RÉPARATION DU TERRAIN DE BALLE
8. AUTRES
 - 8.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES, T1
 - 8.2 DEMANDE DE RETRAIT D'UNE TAXE DE PISCINE, 128 BOUL. BLAIS OUEST
 - 8.3 DEMANDE DE RÉVISION DE TAXES FONCIÈRES, 153 BOUL. BLAIS EST
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 COMMANDITE DE L'ÉVÈNEMENT ROCK THE BOAT 2K16

- 9.2 GRAND DÉFI DU FLEUVE BIONIX
- 9.3 COLPORTAGE, FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY
- 9.4 PROLONGATION D'ÉGOUTS, BOUL BLAIS OUEST
- 9.5 FERMETURE DE LA RUE MARIETTE-DALLAIRE, FÊTE DE QUATIER
- 9.6 FERMETURE DE LA RUE PRINCIPALE, FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 11. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MAI

2016-074

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :
 Le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2016 soit accepté.
 ADOPTÉE

4. COMPTES À PAYER

2016-075

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
 APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

Les comptes suivants soient payés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>détails</u>	<u>montant</u>
Financière Banque Nationale inc.	intérêts prêt usine eau	5 458.61
Entreprises F.M. Roy inc.	6 ^e vers. neige	2212.16
	6 ^e vers. neige	26 445.01
Service & entretien Daniel Ross	tondage 1 ^{er} vers.	1 101.83
Transport Adapté Vieux Quai	2 ^e vers. MTQ	18 125.00
École de Berthier-sur-Mer	projet cour école	5 000.00
Hydro-Québec	éclairage public	1 704.18
Telus	téléphone	783.49
	téléphone poste incendie	97.77
Visa Desjardins	permis boisson SBQ	87.00
	fournitures de bureau	57.08
Hydro-Québec	éclairage public	2 033.15
	station pompage Anse	985.52
	pompage Principale Ouest	502.69
	station pompage Peupliers	1 773.97
	parc Jean Lesage	27.88
	Fée des Glaces	37.81
	station pompage chemin Fleuve	31.28
	immeuble municipal	235.86
	poste incendie	102.12
	usine traitement eau potable	1 668.38
	centre des loisirs	1 154.09
	piscine municipale	871.44
	garage municipal	882.25
	puits garage municipal	147.90
	Telus	téléphone
MRC de Montmagny	2 ^e vers. quote part	63 762.33
	2 ^e vers. quote part tourisme	7 140.00
	collecte sélective avril	1 198.98
	rendez-vous de la ruralité	1 000.00
	exclusion zone agricole	732.29
	bacs bleus, bacs verts	1 806.31
Coop Rivière-du-Sud	quincaillerie	1 229.69
Receveur général du Canada	DAS mai 2016	1 725.50
Revenu Québec	DAS mai 2016	4 291.87
CARRA	mai 2016	483.84
Service en placement Peak	mai 2016	140.65
Xerox	fournitures de bureau	378.30
Kemira	pass-10	3 014.07
Postes Canada	envoi journal mai	127.80
Les entreprises JRMorin inc.	nettoyage émissaire	275.94
	nivellement rue Capitaine	511.64
	nettoyage des rues	2 129.92
Clément Dufour	ménage	2 917.50
Tremblay Bois Mignault Lemay	service première ligne	378.00
Distribution Praxair	location bouteilles	574.88
		328.54

Propane GRG inc.	garage municipal		71.25
Pagenet	pagettes service incendie		184.42
Lorendo portes et fenêtres	réparation thermos loisirs		165.78
Ville de Montmagny	supralocal 2015		28 721.17
Philiat Blais & fils inc.	réparation valve d'eau Fée des glaces		218.46
Ministre des Finances	1 ^{er} vers. Sûreté du Québec		86 073.00
Gestech Environnement inc.	février, mars et avril		14 462.71
Corporation touristique Berthier 3 et 4 versements 2016			7 500.00
Croix-Rouge canadienne Québec renouvellement 2016			100.00
Concassés du Cap inc.	juin 2016		5 574.36
Multi-Services Montmagny-l'Islet serrure piscine			14.38
Informatique IDC	fournitures de bureau		121.87
Transport Adapté Vieux-Quai	avril	184.78	
	mai	214.30	399.08
Distribution Steeve Blais	produits d'entretien		280.46
Arrêt Stop	essence voirie	371.86	
	essence incendie	255.00	626.86
Régie gestion mat. Rés. Maurice	avril 2016		5 398.76
Les impressions Credo	service incendie		78.20
Entreprises FM Roy inc.	déneigement nouvelles rues	14 900.76	
	fossé rue Turbide	1 724.63	16 625.39
Rapidenet.ca	nom de domaine		86.23
Pyro Secur	plein d'air		317.33
Groupe Environnex	analyse eaux usées	37.94	
	analyse eau potable	27.59	65.53
Piscines Pro et patios N.V. inc.	ouverture piscine		310.42
Pierre Martel	3 ^e vers. stationnement plage		47 559.41
Service & entretien Daniel Ross	tondage 2 ^e vers.		1 101.83
Raymond Chabot Grant Thornton	audit matières recyclables	1 063.52	
	TPS & TVQ	776.08	1 839.60
Carte Visa	filet tennis	321.91	
	fournitures de bureau	312.87	634.78
Service incendie	mai 2016		2 209.96

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 384 281,80 \$.

Martin Turgeon

5. RÈGLEMENT – SOUMISSIONS - CONTRATS

5.1 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE LA RUE DU CAPITAINE ET L'INFRASTRUCTURE DE LA RUE GÉRARD TANGUAY

Afin d'octroyer un premier contrat pour des travaux majeurs de pavage et d'infrastructure :

Rue du Capitaine : Décontamination de surface, profilage, ajustement des puisards et pavage de la rue et de la partie située dans l'emprise des entrées charretières du côté ouest.

Rue Gérard Tanguay : Fondation MG-112 et MG-20 temporaire, récupération des matériaux granulaires de la rue du Capitaine, ajustement des puisards et aménagement d'une aire de virage pour le déneigement.

2016-076

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette

APPUYÉ PAR : Josée Audet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour les travaux majeurs de pavage et d'infrastructure 2016.

D'AUTORISER la maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon octroyer le contrat au meilleur coût. Le coût du projet est estimé entre 85 000 \$ et 95 000 \$.

ADOPTÉE

5.2 DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE DE L'ENTRÉE DE LA RUE DU PIERRE-LAVALLÉE ET AINSI D'UNE AIRE DE DÉPÔT DE NEIGE SUR LA RUE DU MUGUET

Afin d'octroyer un second contrat pour des travaux majeurs de pavage et d'infrastructure :

Rue Pierre-Lavallée : Décontamination de surface, pavage sur 30m pour l'accès à la route St-François, nivelage et signalisation.

Rue du Muguet : Déboisement, aménagement d'une aire de virage pour le déneigement, récupération des matériaux granulaires de la rue Pierre-Lavallée.

2016-077

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour les travaux majeurs de pavage et d'infrastructure 2016.

D'AUTORISER la maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon octroyer le contrat au meilleur coût. Le coût du projet est estimé entre 20 000 \$ et 25 000 \$.

ADOPTÉE

5.3 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE RAPIÉÇAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ ET AUTRES TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE

Afin d'octroyer un troisième contrat pour des travaux mineurs de rapiéçage et de réparation des chaussées et des infrastructures :

Ajustement et réparation de trous d'hommes : rue de l'Ancolie, des Peupliers (3) et garage municipal;

Travaux dans l'emprise : nivellement et drainage (2 sites);

Nettoyage des exutoires : 4 sites;

Réparation de bordures de rue : 2 sites;

Remplissage à chaud de fissures : plusieurs sites;

Rapiéçage manuel et mécanique : plusieurs sites;

Nivelage et profilage : entrée de la plage, route des étangs.

2016-078

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour les travaux mineurs de pavage et d'infrastructure 2016.

D'AUTORISER la maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon octroyer le contrat au meilleur coût. Le coût du projet est estimé entre 25 000 \$ et 30 000 \$.

ADOPTÉE

5.4 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS (V16-021)

Afin d'octroyer le contrat de fauchage annuel pour les accotements de la Municipalité.

Les travaux ont lieu une fois par saison et se dérouleront à la fin juillet.

2016-079

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour le fauchage des accotements rues de la Municipalité et octroyer le contrat au meilleur coût. Le projet est estimé entre 2 000\$ et 2 500\$.

ADOPTÉE

5.5 NETTOYAGE DE LA PLAGE ET LOCATION DE TOILETTES (I16-001)

Afin d'octroyer le contrat de nettoyage annuel de la plage et de location de deux toilettes chimiques. Pour le nettoyage de la plage, de l'équipement spécifique doit être utilisés afin de protéger l'environnement.

2016-080

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer le mandat à l'entreprise Philias Blais & fils pour un nettoyage dans la semaine du 20 juin. Le contrat sera effectué en régie et l'entrepreneur s'occupera de la disposition des joncs;

DE COMMANDER deux toilettes chimiques pour la période estivale 2016.

ADOPTÉE

5.6 ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE DE L'USINE D'EAU (E16-004)

Afin d'octroyer le contrat d'entretien préventif 2016 de la génératrice de l'usine de traitement d'eau de la municipalité.

2016-081 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'OCTROYER le mandat au montant de 652,65 \$ avant taxes à l'entreprise GÉNÉRATRICE DRUMMOND.

ADOPTÉE

5.7 PIÈCES POUR RÉPARATION DE LA LIGNE DE CHLORE (E16-004)

Afin de commander les pièces pour la réparation d'une partie de la ligne de chloration de l'usine de traitement des eaux.

2016-082 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général à procéder à la commande de matériel au montant de 1 204 \$ avant taxes. L'installation serait faite par Gestech Environnement.

ADOPTÉE

5.8 REMPLACEMENT D'UN JEUX SUR RESSORT, PARC DE LOISIRS (L16-008)

Afin de commander un nouveau jeu sur ressort pour le parc des loisirs, l'actuel étant brisé.

2016-083 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le directeur général à procéder à la commande de matériel au montant de 695 \$ avant taxes à l'entreprise Jeux 1000 pattes.

ADOPTÉE

5.9 MESURE D'ACCUMULATION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS (E16-003)

Soumission de la firme écho-tech H₂O pour le mesurage des boues des étangs aérés, production d'un rapport et transmission des données au MDDELCC.

2016-084 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'OCTROYER le contrat au montant de 1 425 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

6 URBANISME

6.1 NORMALISATION 24, RUE PRINCIPALE EST (U16-005)

Demande de dérogation pour la marge de recul avant pour une habitation existante, construite en 2011. La marge de recul avant est de 24,96 mètres, le règlement stipule qu'elle doit être entre 7 et 9 mètres.

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié et aucune objection au projet n'a été soulevée de la part de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la marge de recul actuelle du bâtiment correspond à celle des bâtiments voisins;

CONSIDÉRANT QUE le permis de construction DPCOL110092 a été émis par la Municipalité le 21 septembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 31 mai dernier et recommande à la Municipalité d'accepter la dérogation;

2016-085 IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'ACCORDER la dérogation mineure.

ADOPTÉE

6.2 RÉNOVATION 39 BOUL. BLAIS EST (D16-118)

Demande de rénovation majeure d'un bâtiment. Les travaux consistent à modifier le toit pour retirer les sections mansardées, modifier la toiture du garage, le portique avant (ajouter un étage) et remplacer l'ensemble des portes et fenêtres.

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les règlements en vigueur et améliore nettement l'aspect visuel du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 31 mai dernier et recommande à la Municipalité d'accepter le projet;

2016-086

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

6.3 CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE ISOLÉ, 407 BOUL BLAIS EST (D16-057 ET D16-097)

Demande de construction d'un bâtiment accessoire de 14' x 30' en cour arrière abritant un pavillon pour une nouvelle piscine creusée (permis 2016-04-0007 et demande D16-057). Le projet contrevient à l'article 11.5.3.1 limitant la somme des superficies des bâtiments accessoires 100 m².

CONSIDÉRANT QUE la superficie du terrain de 5 607 m²;

CONSIDÉRANT QUE le projet est situé entièrement de dehors de la zone de protection riveraine de 10 m;

CONSIDÉRANT QUE le dénivelé du terrain rend la construction invisible du boulevard Blais;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 31 mai dernier et recommande à la Municipalité d'accepter le projet;

2016-087

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

6.4 RÉNOVATION ET CHANGEMENT D'USAGE D'UN BÂTIMENT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, 49 RUE PRINCIPALE OUEST (D16-096)

Demande de rénovation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial en vue de le transformer en immeuble 3 logements. Les demandeurs ont présentés un croquis et une description des travaux à la Municipalité. Le directeur général a présenté la demande ainsi que plusieurs photos au CCU le 25 avril dernier.

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 25 avril dernier et recommande à la Municipalité d'accepter le projet;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment était en très mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement du demandeur à respecter l'aspect architectural du bâtiment;

2016-063

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER le projet tel que présenté avec les conditions du CCU, soit :

- Remplacer le parement par un produit de la même couleur, soit gris-pâle;
- S'assurer d'avoir des carrelages aux fenêtres;
- Mettre des garde-corps de bois similaires à l'existant;
- Planter deux nouveaux arbres en façade.

ADOPTÉE

6.5 AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT D'INTÉRÊT PATRIMONIAL, 41 RUE PRINCIPALE EST (D16-073)

Demande de rénovation d'un bâtiment d'intérêt patrimonial en vue d'ajouter une pièce à même le balcon arrière.

Le projet avait déjà été présenté et approuvé par le CCU en septembre 2015, les nouveaux plans présentent un projet de superficie légèrement inférieure.

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont localisés sur le côté et l'arrière de la résidence;
CONSIDÉRANT QUE le demandeur s'engage à utiliser des matériaux similaires à l'existant et respecter le style architectural de l'ensemble;
CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande le 25 avril dernier et recommande à la Municipalité d'accepter le projet;

2016-062

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le projet tel que présenté.

ADOPTÉE

7 AUTORISATIONS

7.1 REMBOURSEMENT DE FRAIS DE COMMUNICATIONS MOBILES, EMPLOYÉ MUNICIPAL

Le système de communication par radio utilisé par l'employé municipal étant désuet et inefficace, nous allons dorénavant utiliser son téléphone cellulaire personnel. Une partie des frais d'abonnement seront remboursés directement sur la paye.

2016-088

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE REMBOURSER, à raison de 25 \$/mois et rétroactif au 1 mai 2016, une partie des frais de communications mobiles de l'employé municipal;
DE DÉBRANCHER le système de communication par radio.

ADOPTÉE

7.2 RÉGULARISATION DES LOTS 3 476 974 ET 3 476 975 (U16-005/2° RÉSOLUTION)

Des empiètements existent entre les lots 3 476 974 (caserne de Berthier-sur-Mer) et 3 476 975. La résidence sise sur le lot 3 476 975 étant à vendre, il s'avère nécessaire de régulariser la situation. La résolution 2016-050 mandatait le maire et le directeur général pour régler problématique au meilleur coût.

CONSIDÉRANT QU'advenant la relocalisation de la caserne du service des incendies, la Municipalité n'a pas l'intention de conserver un garage sur ce terrain;
CONSIDÉRANT QUE la dimension du terrain et sa localisation rend tout nouvel usage difficile et incompatible avec le milieu;
CONSIDÉRANT QU'une entente visant à offrir une option d'achat au propriétaire du lot 3 476 975 constitue la solution la plus économique;

2016-089

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'OFFIR au propriétaire actuel du lot 3 476 975 une option d'achat assortie d'un délai de 60 jours et transférable aux propriétaires subséquents, dans l'éventualité de la vente du terrain de la caserne;
D'ÉTABLIR le prix de vente à celui de l'évaluation municipale du terrain au moment de la réalisation de l'option d'achat;
DE DÉMANTELER le bâtiment existant et laisser le terrain vacant, sans aucun aménagement, au moment de la réalisation de l'option d'achat;
DE S'ENGAGER, tout comme les propriétaires actuels et futurs du lot 3 476 975, à tolérer les empiètements jusqu'à la vente du terrain de la Municipalité;
DE RÉGULARISER le problème d'empiètement, en partageant les coûts avec l'actuel propriétaire du lot 3 476 975 en échangeant des superficies de terrain équivalentes si l'option d'achat n'est pas réalisée.
DE MANDATER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, les documents relatifs à cette entente. Les frais de

seront partagés en parts égales entre le demandeur et la Municipalité.

ADOPTÉE

7.3 FRESQUE TROMPE-L'OEIL AU SOL SUR LE QUAI DU PARC FLUVIAL

Comme l'an dernier, M. Pierre Gingras propose à la municipalité de produire une fresque trompe-l'œil sur le terrain du parc fluvial. Il n'a aucun frais et obligation pour la municipalité.

2016-090

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Tanguay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER M. Gingras à réaliser l'œuvre présenté, soit un requin souriant émanant du quai.

ADOPTÉE

7.4 ACHAT DE CHAISES DE TYPE « ADIRONDAK » POUR LA PISCINE

Demande pour l'achat de 8 chaises pour la piscine, au coût d'environ 300\$.

2016-091

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER l'achat des chaises.

ADOPTÉE

7.5 MINI TOURNOI RÉBECCA RUEL, AVANCE DE FONDS ET RÉPARATION DU TERRAIN DE BALLE

La 5^e édition du tournoi sera de retour le 9 juillet prochain et la publicité suivra dans l'édition de juin du Berthelais. L'évènement est autofinancé et les profits sont remis à Leucan. L'avance de fond servira à l'organisation de l'évènement et un budget sera allouer pour peindre la cabane des marqueurs, réparer les estrades et installer un filet de protection.

2016-092

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER une avance de fond de 1 500\$ pour le Mini Tournoi Rébecca Ruel au et 500 \$ pour des travaux divers;
D'AUTORISER une demande de permis d'alcool pour consommation à l'extérieur.

ADOPTÉE

8 AUTRES

8.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES, T1

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du code municipal de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2016.

2016-093

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.

ADOPTÉE

8.2 DEMANDE DE RETRAIT D'UNE TAXE DE PISCINE, 128 BOUL. BLAIS OUEST

Le propriétaire de la résidence demande une révision du compte des taxes foncières 2016 afin de retirer la taxe pour la piscine. L'installation a été enlevée le 18 mai 2016, soit avant la période normale de baignade.

2016-094

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Tanguay
APPUYÉ PAR : Josée Audet
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE REMBOURSER au contribuable la taxe pour piscine de l'année 2016, soit 40\$.

ADOPTÉE

8.3 DEMANDE DE RÉVISION DE TAXES FONCIÈRES, 153 BOUL. BLAIS EST

Le propriétaire demande une révision des taxes foncières relative aux services d'aqueduc et d'égouts pour une modification dans le nombre d'unités imposables. La somme à

rembourser est de 151,83\$ pour l'année d'imposition 2015. La taxation 2016 est conforme.

2016-095 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE PROCÉDER au remboursement de la somme de 151,83 \$ pour l'année d'imposition 2015.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 COMMANDITE DE L'ÉVÈNEMENT ROCK THE BOAT 2K16

Demande de commandite et offre de visibilité pour l'évènement Rock the boat 2K16 qui se déroulera le 5 août prochain. Cette croisière à saveur festive et musicale prendra le départ du parc fluvial de Berthier-sur-Mer.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire encourager les initiatives et activités sur son territoire;

2016-096 IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE COMMANDITER l'évènement au montant de 150\$ et publier une publicité dans l'édition de juin du journal du Berthelais.

ADOPTÉE

9.2 GRAND DÉFI DU FLEUVE BIONIX

Demande de droit de passage dans la Municipalité pour une course participative qui se déroulera le 4 septembre 2016. Les participants franchiront les 75 km entre Montmagny et Lévis, à la course et à vélo. Il n'a aucun frais et obligation pour la Municipalité.

2016-097 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER le passage du Grand Défi du Fleuve Bionix dans la Municipalité.

ADOPTÉE

9.3 COLPORTAGE, FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

Demande de colportage dans les rues de la municipalité à l'été 2016 pour la vente de billets de la Loto-Fondation.

9.4 PROLONGATION D'ÉGOUTS, BOUL BLAIS OUEST

Dans le cadre de la mise aux normes des installations septiques, nous avons reçu une demande de citoyens pour prolongement du réseau d'égouts sur le boulevard Blais Ouest.

Le prolongement serait d'environ 500 pieds et permettrait de desservir trois résidences.

9.5 FERMETURE DE LA RUE MARIETTE-DALLAIRE, FÊTE DE QUARTIER

Demande de citoyens pour la fermeture temporaire de la rue Mariette-Dallaire le 6 août prochain pour une fête de quartier.

2016-098 IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER la fermeture de la rue, la Municipalité fournira des tréteaux.

ADOPTÉE

9.6 FERMETURE DE LA RUE PRINCIPALE, FÊTE DES ARTS ET TRADITIONS

Demande de la Corporation Touristique de Berthier-sur-Mer pour une fermeture temporaire de la rue principale entre la caserne et la rue de la Marina, afin d'y présenter une exposition de voiture ancienne le dimanche 11 septembre.

2016-099 IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER la fermeture de la rue, la Municipalité fournira des tréteaux.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Demandes de précisions et commentaires sur les points de l'ordre du jour : nous tiendrons compte des commentaires dans l'octroi des contrats et à la signature des ententes.
- Passage piétonnier sur la rue de l'Anse : ce passage est privé, les gens qui désirent y circuler doivent s'entendre avec les propriétaires.
- Suggestion de citoyen pour installer un banc de parc à l'extrémité ouest de la Municipalité.
- Un stop serait tombé sur la rue des Peupliers : l'employé municipal ira sur les lieux.
- Suggestion d'ajouter des dos d'âne dans l'Anse pour un virage prononcé avec faible visibilité : la Municipalité ira constater sur place.
- Question au sujet du futur site web de la Municipalité : projet en cours, on vise la fin 2016 pour la mise en service.
- Commentaires au niveau du stationnement de la Marina : la Municipalité ira sur place.
- Diverses suggestions pour la Plage : mettre des caméras de surveillance, garder la guérite, mettre un réflecteur sur la chaîne, bien afficher l'interdiction pour les VR, l'horaire, etc. Un projet est en cours avec la MRC pour améliorer l'affichage de la Plage et de nos autres attraits touristiques.
- Éclairage au parc Jean Lesage : la Municipalité fera un suivi avec l'électricien.

2016-100

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet

APPUYÉ PAR : Marie Tanguay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la réunion se termine à (19 h53)

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier:

